

Affaire :

TCSP ESTi +de la CIREST
Commune de Saint-Benoît

Madame Vve PERENDEVY Rosie Suzanne
19 chemin Aho Nienne Grand Bois
97410 Saint-Pierre

Suivie par :

PRESTA'TERRE
10 rue Frédéric Chopin
97419 la POSSESSION
Tel. : 0693 49 53 36
sarl.prestaterre@gmail.com

Nos Réf. à rappeler : PLK-08-2023-026

LRAR : **1A 203 739 72551**

La Possession, le 30 Août 2023

Objet : Notification d'offre amiable – Parcalle cadastrée **AS 1412**

Madame,

Vous êtes propriétaire de la parcelle cadastrée **AS 1412** sur la commune de Saint-Benoît. Cette dernière est concernée par les travaux du TCSP ESTi+ de la CIREST.

Pour les besoins de ce projet, une emprise devra être acquise par la CIREST.

L'emprise située en zone Ub a été estimée à **182,00€/m²** par le service des domaines.

Sur cette base, le montant de l'indemnité que vous propose la CIREST est la suivante :

Superficie de l'emprise :	23m²
Prix au m² :	182,00€/m²
Indemnité principale :	4 186,00 €
Indemnité de remplacement :	837,00 €
 Total indemnité :	 5 023,00 €

Vous nous ferez parvenir votre réponse par courrier simple dans un délai d'un mois à dater de la présente notification.

Dans l'attente de votre réponse que vous adresserez directement à PRESTA'TERRE par courrier postal simple ou par courrier transmis par mail.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sincères salutations.

Pascale LION KI

Gérant

Affaire :

TCSP ESTi +de la CIREST
Commune de Saint-Benoît

Suivie par :

PRESTA'TERRE
10 rue Frédéric Chopin
97419 la POSSESSION
Tel. : 0693 49 53 36
sarl.prestaterre@gmail.com

Nos Réf. à rappeler : PLK-08-2023-026

LRAR : **1A 203 739 7256 8**

Madame Marie Mylène PERENDEVY
rue Pierre de Coubertin
Bat 18 Appt 48 Olympiades 2
97490 Sainte-Clotilde

La Possession, le 30 Août 2023

Objet : Notification d'offre amiable – Parcalle cadastrée **AS 1412**

Madame,

Vous êtes propriétaire de la parcelle cadastrée **AS 1412** sur la commune de Saint-Benoît. Cette dernière est concernée par les travaux du TCSP ESTi+ de la CIREST.

Pour les besoins de ce projet, une emprise devra être acquise par la CIREST.

L'emprise située en zone Ub a été estimée à **182,00€/m²** par le service des domaines.

Sur cette base, le montant de l'indemnité que vous propose la CIREST est la suivante :

Superficie de l'emprise :	23m²
Prix au m² :	182,00€/m²
Indemnité principale :	4 186,00 €
Indemnité de remplacement :	837,00 €
 Total indemnité :	 5 023,00 €

Vous nous ferez parvenir votre réponse par courrier simple dans un délai d'un mois à dater de la présente notification.

Dans l'attente de votre réponse que vous adresserez directement à PRESTA'TERRE par courrier postal simple ou par courrier transmis par mail.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sincères salutations.

Pascale LION KI

Gérant

Affaire :

TCSP ESTi +de la CIREST
Commune de Saint-Benoît

Monsieur Auguste PERENDEVY
7 bis chemin des Pommes Rivière de l'Est
97439 Sainte-Rose

Suivie par :

PRESTA'TERRE
10 rue Frédéric Chopin
97419 la POSSESSION
Tel. : 0693 49 53 36
sarl.prestaterre@gmail.com

Nos Réf. à rappeler : PLK-08-2023-026

LRAR : **1A 203 739 7257 5**

La Possession, le 30 Août 2023

Objet : Notification d'offre amiable – Parcelle cadastrée **AS 1412**

Monsieur,

Vous êtes propriétaire de la parcelle cadastrée **AS 1412** sur la commune de Saint-Benoît. Cette dernière est concernée par les travaux du TCSP ESTi+ de la CIREST.

Pour les besoins de ce projet, une emprise devra être acquise par la CIREST.

L'emprise située en zone Ub a été estimée à **182,00€/m²** par le service des domaines.

Sur cette base, le montant de l'indemnité que vous propose la CIREST est la suivante :

Superficie de l'emprise :	23m²
Prix au m² :	182,00€/m²
Indemnité principale :	4 186,00 €
Indemnité de remplacement :	837,00 €
<hr/>	
Total indemnité :	5 023,00 €

Vous nous ferez parvenir votre réponse par courrier simple dans un délai d'un mois à dater de la présente notification.

Dans l'attente de votre réponse que vous adresserez directement à PRESTA'TERRE par courrier postal simple ou par courrier transmis par mail.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Pascale LION KI

Gérant

Affaire :

TCSP ESTi +de la CIREST
Commune de Saint-Benoît

Suivie par :

PRESTA'TERRE
10 rue Frédéric Chopin
97419 la POSSESSION
Tel. : 0693 49 53 36
sarl.prestaterre@gmail.com

Nos Réf. à rappeler : PLK-08-2023-026

LRAR : **1A 209 739 7258 2**

Monsieur Jean Marc PERENDEVY
35 route des premiers Français
CROIX MARINE
97460 Saint-Paul

La Possession, le 30 Août 2023

Objet : Notification d'offre amiable – Parcalle cadastrée **AS 1412**

Monsieur,

Vous êtes propriétaire de la parcelle cadastrée **AS 1412** sur la commune de Saint-Benoît. Cette dernière est concernée par les travaux du TCSP ESTi+ de la CIREST.

Pour les besoins de ce projet, une emprise devra être acquise par la CIREST.

L'emprise située en zone Ub a été estimée à **182,00€/m²** par le service des domaines.

Sur cette base, le montant de l'indemnité que vous propose la CIREST est la suivante :

Superficie de l'emprise :	23m²
Prix au m² :	182,00€/m²
Indemnité principale :	4 186,00 €
Indemnité de remplacement :	837,00 €
<hr/>	
Total indemnité :	5 023,00 €

Vous nous ferez parvenir votre réponse par courrier simple dans un délai d'un mois à dater de la présente notification.

Dans l'attente de votre réponse que vous adresserez directement à PRESTA'TERRE par courrier postal simple ou par courrier transmis par mail.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Pascale LION KI

Gérant

Affaire :

TCSP ESTi +de la CIREST
Commune de Saint-Benoît

Monsieur Fernand PERENDEVY
10 cité Longanis Bras Fusil
97470 Saint-Benoît

Suivie par :

PRESTA'TERRE
10 rue Frédéric Chopin
97419 la POSSESSION
Tel. : 0693 49 53 36
sarl.prestaterre@gmail.com

Nos Réf. à rappeler : PLK-08-2023-026

LRAR : **1A 203 739 7259 9**

La Possession, le 30 Août 2023

Objet : Notification d'offre amiable – Parcalle cadastrée **AS 1412**

Monsieur,

Vous êtes propriétaire de la parcelle cadastrée **AS 1412** sur la commune de Saint-Benoît. Cette dernière est concernée par les travaux du TCSP ESTi+ de la CIREST.

Pour les besoins de ce projet, une emprise devra être acquise par la CIREST.

L'emprise située en zone Ub a été estimée à **182,00€/m²** par le service des domaines.

Sur cette base, le montant de l'indemnité que vous propose la CIREST est la suivante :

Superficie de l'emprise :	23m²
Prix au m² :	182,00€/m²
Indemnité principale :	4 186,00 €
Indemnité de remplacement :	837,00 €
<hr/>	
Total indemnité :	5 023,00 €

Vous nous ferez parvenir votre réponse par courrier simple dans un délai d'un mois à dater de la présente notification.

Dans l'attente de votre réponse que vous adresserez directement à PRESTA'TERRE par courrier postal simple ou par courrier transmis par mail.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Pascale LION KI

Gérant

Monsieur Sully PERENDEVY
19 chemin Aho Nienne Grand Bois
97410 Saint-Pierre

Affaire : **TCSP ESTi +de la CIREST**
Commune de Saint-Benoît

Suivie par : **PRESTA'TERRE**
10 rue Frédéric Chopin
97419 la POSSESSION
Tel. : 0693 49 53 36
sarl.prestaterre@gmail.com

Nos Réf. à rappeler : PLK-08-2023-026

LRAR : **1A 201 330 5157 1**

La Possession, le 30 Août 2023

Objet : Notification d'offre amiable – Parcalle cadastrée **AS 1412**

Monsieur,

Vous êtes propriétaire de la parcelle cadastrée **AS 1412** sur la commune de Saint-Benoît. Cette dernière est concernée par les travaux du TCSP ESTi+ de la CIREST.

Pour les besoins de ce projet, une emprise devra être acquise par la CIREST.

L'emprise située en zone Ub a été estimée à **182,00€/m²** par le service des domaines.

Sur cette base, le montant de l'indemnité que vous propose la CIREST est la suivante :

Superficie de l'emprise :	23m²
Prix au m² :	182,00€/m²
Indemnité principale :	4 186,00 €
Indemnité de remplacement :	837,00 €
<hr/>	
Total indemnité :	5 023,00 €

Vous nous ferez parvenir votre réponse par courrier simple dans un délai d'un mois à dater de la présente notification.

Dans l'attente de votre réponse que vous adresserez directement à PRESTA'TERRE par courrier postal simple ou par courrier transmis par mail.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Pascale LION KI

Gérant

Affaire :

TCSP ESTi +de la CIREST
Commune de Saint-Benoît

Suivie par :

PRESTA'TERRE
10 rue Frédéric Chopin
97419 la POSSESSION
Tel. : 0693 49 53 36
sar.l prestaterre@gmail.com

Nos Réf. à rappeler : PLK-08-2023-026

LRAR : **1A 193 826 2117 8**

Madame Marie Reine PERENDEVY
7 rue d'Auvergne Appt 731
Bat F Etage 3
78000 Versailles

La Possession, le 30 Août 2023

Objet : Notification d'offre amiable – Parcalle cadastrée **AS 1412**

Madame,

Vous êtes propriétaire de la parcelle cadastrée **AS 1412** sur la commune de Saint-Benoît. Cette dernière est concernée par les travaux du TCSP ESTi+ de la CIREST.

Pour les besoins de ce projet, une emprise devra être acquise par la CIREST.

L'emprise située en zone Ub a été estimée à **182,00€/m²** par le service des domaines.

Sur cette base, le montant de l'indemnité que vous propose la CIREST est la suivante :

Superficie de l'emprise :	23m²
Prix au m² :	182,00€/m²
Indemnité principale :	4 186,00 €
Indemnité de remplacement :	837,00 €
<hr/>	
Total indemnité :	5 023,00 €

Vous nous ferez parvenir votre réponse par courrier simple dans un délai d'un mois à dater de la présente notification.

Dans l'attente de votre réponse que vous adresserez directement à PRESTA'TERRE par courrier postal simple ou par courrier transmis par mail.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sincères salutations.

Pascale LION KI

Gérant

Affaire :

TCSP ESTi +de la CIREST
Commune de Saint-Benoît

Madame Carole GRONDIN
4 route des Brodards
77510 Sablonnières

Suivie par :

PRESTA'TERRE
10 rue Frédéric Chopin
97419 la POSSESSION
Tel. : 0693 49 53 36
sarl.prestaterre@gmail.com

Nos Réf. à rappeler : PLK-08-2023-026

LRAR : **1A 203 739 7252 0**

La Possession, le 30 Août 2023

Objet : Notification d'offre amiable – Parcalle cadastrée **AS 1412**

Madame,

Vous êtes propriétaire de la parcelle cadastrée **AS 1412** sur la commune de Saint-Benoît. Cette dernière est concernée par les travaux du TCSP ESTi+ de la CIREST.

Pour les besoins de ce projet, une emprise devra être acquise par la CIREST.

L'emprise située en zone Ub a été estimée à **182,00€/m²** par le service des domaines.

Sur cette base, le montant de l'indemnité que vous propose la CIREST est la suivante :

Superficie de l'emprise :	23m²
Prix au m² :	182,00€/m²
Indemnité principale :	4 186,00 €
Indemnité de remplacement :	837,00 €
<hr/>	
Total indemnité :	5 023,00 €

Vous nous ferez parvenir votre réponse par courrier simple dans un délai d'un mois à dater de la présente notification.

Dans l'attente de votre réponse que vous adresserez directement à PRESTA'TERRE par courrier postal simple ou par courrier transmis par mail.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sincères salutations.

Pascale LION KI

Gérant

Affaire :

TCSP ESTi +de la CIREST
Commune de Saint-Benoît

Monsieur Louis Sébastien GRONDIN
120 chemin Morange Sainte-Anne
97470 Saint-Benoît

Suivie par :

PRESTA'TERRE
10 rue Frédéric Chopin
97419 la POSSESSION
Tel. : 0693 49 53 36
sarl.prestaterre@gmail.com

Nos Réf. à rappeler : PLK-08-2023-026

LRAR : **1A 203 739 7253 7**

La Possession, le 30 Août 2023

Objet : Notification d'offre amiable – Parcelle cadastrée **AS 1412**

Monsieur,

Vous êtes propriétaire de la parcelle cadastrée **AS 1412** sur la commune de Saint-Benoît. Cette dernière est concernée par les travaux du TCSP ESTi+ de la CIREST.

Pour les besoins de ce projet, une emprise devra être acquise par la CIREST.

L'emprise située en zone Ub a été estimée à **182,00€/m²** par le service des domaines.

Sur cette base, le montant de l'indemnité que vous propose la CIREST est la suivante :

Superficie de l'emprise :	23m²
Prix au m² :	182,00€/m²
Indemnité principale :	4 186,00 €
Indemnité de remplacement :	837,00 €
 Total indemnité :	 5 023,00 €

Vous nous ferez parvenir votre réponse par courrier simple dans un délai d'un mois à dater de la présente notification.

Dans l'attente de votre réponse que vous adresserez directement à PRESTA'TERRE par courrier postal simple ou par courrier transmis par mail.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Pascale LION KI

Gérant

Affaire :

TCSP ESTi +de la CIREST
Commune de Saint-Benoît

Madame Erika GRONDIN
42 cité Duhal 1
97470 Saint-Benoit

Suivie par :

PRESTA'TERRE
10 rue Frédéric Chopin
97419 la POSSESSION
Tel. : 0693 49 53 36
sarl.prestaterre@gmail.com

Nos Réf. à rappeler : PLK-08-2023-026

LRAR : **1A 203 739 7254 4**

La Possession, le 30 Août 2023

Objet : Notification d'offre amiable – Parcalle cadastrée **AS 1412**

Madame,

Vous êtes propriétaire de la parcelle cadastrée **AS 1412** sur la commune de Saint-Benoît. Cette dernière est concernée par les travaux du TCSP ESTi+ de la CIREST.

Pour les besoins de ce projet, une emprise devra être acquise par la CIREST.

L'emprise située en zone Ub a été estimée à **182,00€/m²** par le service des domaines.

Sur cette base, le montant de l'indemnité que vous propose la CIREST est la suivante :

Superficie de l'emprise :	23m²
Prix au m² :	182,00€/m²
Indemnité principale :	4 186,00 €
Indemnité de remplacement :	837,00 €
 Total indemnité :	 5 023,00 €

Vous nous ferez parvenir votre réponse par courrier simple dans un délai d'un mois à dater de la présente notification.

Dans l'attente de votre réponse que vous adresserez directement à PRESTA'TERRE par courrier postal simple ou par courrier transmis par mail.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sincères salutations.

Pascale LION KI

Gérant

